

N° SIRET : 21191760400012	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : CNE DE ROSIERS D'EGLETONS	Année 2023	Poste Comptable : TRESORERIE D'EGLETONS
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 23/11/2023

Virement de crédit
N° 03

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	14
PRESENTS	12
dont VOTANTS	12

L'an deux mil vingt trois , le vingt trois novembre, le Conseil Municipal de ROSIERS D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14/11/2023

Etaient PRESENTS : Mesdames, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Stéphanie, MAGNE, Marie-Claude AVELINO, Fabienne AGNOUX, Audrey PAREL, Jeanne-Marie AMOREIRA
Messieurs Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Fernand ZANETTI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20231123-DM_2023_03bis-BF

Etaient ABSENTS : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM N°2023/03 BIS**
Virement de crédit

Annule et remplace DT 2023.03

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Entretien, réparations bâtiments publics	615221(011)	4 000,00		
Indemnités de fonction			65311(65)	4 000,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		4 000,00		4 000,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				85 300,00
Créance Autres communes			276348(27)	85 300,00
OP : OPERT° EQUIPEMT NON INDIVIDUALISEES		85 300,00		
Agencements et aménagements de terrains	212(21)	85 300,00		
DEPENSES - INVESTISSEMENT		85 300,00		85 300,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du 28/11/2023 et de la publication en date du 28/11/2023.

A la Mairie, le 23/11/2023
Pour extrait conforme,
Le Maire

